



# Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales – C. P. 2016 – 1950 SION 2 – CCP 87-187745-4

## N° SPÉCIAL

# Le libéralisme est une hérésie CHEMIN VERS L'APOSTASIE

(Ière partie)

par M. l'abbé Basilio MERAMO

(Santa Fe de Bogota, 27 juin 1996, en la Fête de Notre-Dame  
du Perpétuel Secours; 10e anniversaire d'ordination)

**T**raiter le libéralisme d'hérésie peut paraître surprenant. Il est en effet plus courant dans les milieux de la tradition de le qualifier d'erreur, de péché, d'incongruité, etc., mais il est très rare qu'on le désigne comme une véritable hérésie, condamné de ce fait en tant que tel par l'Église.

Il faut donc signaler que le libéralisme n'est pas une simple erreur de caractère philosophique, mais qu'il est dans l'ordre théologique une hérésie, synthèse d'autres erreurs et hérésies comme le Naturalisme, le Rationalisme, le Sécularisme et le Laïcisme, ainsi que nous le verrons plus loin.

Le libéralisme n'est pas une simple incohérence ou inconséquence, il est une très grave erreur en matière de foi, contre le dogme catholique, et c'est pour cela qu'il est une hérésie condamnée par l'Église.

Bien qu'il soit convenu de faire des distinctions dans le libéralisme il est essentiellement un, et tous ses degrés sont condamnés.

En effet, le libéralisme est un; les distinctions servent à mieux saisir son extension; mais il est radicalement un, comme une pieuvre avec de nombreux tentacules, attributs de la multiplicité de l'erreur, tandis que la vérité est une et unique, comme il n'y a qu'une position verticale.

Lorsque nous parlons du libéralisme en Colombie, nous ne nous limitons pas au domaine politique des partis mais nous nous plaçons dans l'ordre philosophique et théologique.

Il est clair qu'en Colombie, au début, le courant politique en faveur des idéaux révolutionnaires de la Révolution française (en fait judéo-maçonnique) se mit sous la coupe du parti libéral, tandis que le courant politique qui défendait la tradition et l'Église se groupa autour du parti conservateur. Ceci pour clarifier l'origine philosophique et théologique de ces deux partis, car tant l'un que l'autre sont aujourd'hui libéraux dans leurs concepts, et il ne reste qu'une lutte au service du profit personnel tant des libéraux que des conservateurs, faisant de la politique une joute entre clans politiques

qui n'a rien à voir avec la *polis* (= cité), le bien commun du peuple et de la Nation. Il est évident que la pire des mafias en Colombie est la politique, qui fait d'un art et d'une fonction si nobles le plus vil et inefficace instrument de désordre et de corruption; elle détourne le gouvernement (de la *polis* ou cité) en moyen d'enrichissement et de pouvoir personnel, loin de sa finalité qui est de diriger les gouvernés vers leur fin. La politique en Colombie est le plus grand des commerces, convertie en un trafic de richesse et de pouvoir, d'où vient son mal, au lieu de procurer le bien commun du pays.

Cet essai n'a rien à voir avec une dispute politique, et encore moins avec la mauvaise politique qui détruit le pays au profit du bénéfice personnel et au détriment du bien commun qui est l'objectif spécifique de la justice.

C'est la source de la grande injustice qui frappe la Colombie. Et, si nous voulions parler de politique, nous le ferions avec la politique catholique, c'est-à-dire le gouvernement des peuples et des nations selon la loi de l'Évangile, sans entrer dans des divisions et intérêts partisans qui, comme les partis, se combattent au lieu d'être unis pour l'obtention du bien commun de tous et de chacun.

Il est donc clair qu'en faisant référence au libéralisme, nous sommes loin des implications politiques qu'il peut y avoir aujourd'hui en Colombie. Nous nous situons seulement dans le cadre philosophique et théologique que cette notion de Libéralisme implique.

### Qu'est-ce que le Libéralisme ? Analyse

Le libéralisme est considéré comme «l'erreur la plus grave et la plus nocive des temps modernes», indique Mgr Lefebvre dans la préface de son livre *Ils L'ont découronné* (Ed. Fideliter, 1987), suivant la même ligne que le Père Ramière qui écrivit l'excellent livre : *Les Doctrines Romaines sur le libéralisme envisagées dans les rapports avec le Dogme Chrétien et avec les besoins des sociétés modernes* (Barcelone 1884 pour l'édition espagnole) et le Père Félix Sarda y Salvany dans son œuvre *Le libéralisme est un péché* (Ed. de la Nouvelle Aurore, Paris, 1975).

Le P. Ramière, dont le livre fut hautement loué par le Pape Pie IX, signale dans le chapitre premier : «Le libéralisme affecte les plus graves intérêts et les dogmes les plus fondamentaux du Christianisme». Avertissant sur quel plan se situe le combat, il écrit : «Le problème capital du siècle présent est celui des relations de L'Église avec les sociétés modernes. Ces sociétés sont-elles ou non indépendantes, dans l'ordre moral, de toute autorité surnaturelle ? » (op. cit., p. 5).

Et plus loin il se réfère au «grand combat que l'Église soutient depuis un siècle» (ibid., p. 20).

Le Père Sarda y Salvany, quant à lui, écrit : «Il existe donc actuellement par le monde, ce fait est incontestable, une certaine chose qui s'appelle *libéralisme* et une certaine autre qui s'appelle *antilibéralisme*. Comme on l'a très judicieusement dit, *libéralisme* est une parole de division, car elle divise le monde en deux camps opposés» (op. cit., p. 2).

Et comme le fait voir Mgr Lefebvre, le libéralisme mène l'Église à l'apostasie, car : «une fois pénétré dans l'Église, le poison du libéralisme la conduit à l'apostasie par une conséquence naturelle» (op. cit., p. XV).

Qu'est-ce que le libéralisme pour être un mal si grave et si néfaste, et une si abominable erreur contre la foi et le dogme catholique, cause de l'actuelle crise de l'Église comme l'affirme Mgr Lefebvre ? «On ne peut, en effet, ni comprendre la crise actuelle de l'Église, ni connaître le véritable visage des personnages de la Rome actuelle, ni par conséquent saisir l'attitude à prendre vis-à-vis des événements, si on n'en recherche pas les causes, si on n'en remonte pas le cours historique, si on n'en découvre pas la source première dans ce libéralisme condamné par les papes des deux derniers siècles» (ibid., p. 3).

Le libéralisme est une rébellion ou révolution qui attaque tant l'ordre naturel que l'ordre surnaturel; Mgr Lefebvre en fait la synthèse : «Après avoir expliqué en quoi le libéralisme est une révolte de l'homme contre l'ordre naturel conçu par le créateur, qui aboutit à la cité individualiste, égalitaire et concentrationnaire, il me reste à vous montrer comment le libéralisme s'attaque aussi à l'ordre surnaturel qui est le plan de la Rédemption, c'est-à-dire en définitive comment le libéralisme a pour but de détruire le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ, tant sur l'individu que sur la cité» (ibid. p. 21).

Suivant l'Abbé Roussel dans son livre *Libéralisme et Catholicisme* (1926), Mgr Lefebvre cite : «Le libéral est un fanatique d'indépendance, il la prône jusqu'à l'absurdité, en tout domaine» (ibid. p. 14).

Ainsi nous savons que le libéralisme dans l'ordre naturel proclame l'indépendance et la liberté, tant :

- de l'intelligence par rapport à la vérité, du vrai et du bien par rapport à l'être, générant le subjectivisme et le relativisme;
- de la volonté par rapport à l'intelligence, produisant le volontarisme absolutiste;
- de la conscience vis-à-vis de la loi morale, origine de la liberté de conscience et de cultes (liberté religieuse);
- des sentiments vis-à-vis de la raison, cause du Romanisme;
- du corps envers l'âme, donnant lieu à l'animalité projetée en pure sexualité;
- du présent vis-à-vis du passé, origine du Progressisme et du rejet de la Tradition;
- de l'individu envers la société, source de l'individualisme anarchique qui ne respecte aucune hiérarchie, aucun principe d'autorité; nous avons ainsi l'homme comme sujet absolu de droits.

Mais la chose ne s'arrête pas là, elle continue et pénètre dans l'ordre surnaturel, dans le champ de la foi et du dogme : «Vis-à-vis de l'ordre surnaturel, le libéralisme proclame deux nouvelles indépendances que j'expose maintenant. L'indépendance de la raison et de la science à l'égard de la foi :

c'est le rationalisme, pour qui la raison, juge souverain et mesure du vrai, se suffit à elle-même et repousse toute domination étrangère. C'est ce qu'on appelle le *rationalisme*» (ibid., p. 21).

En définitive, affirme Mgr Lefebvre : «Le libéralisme c'est la révolution dans tous les domaines, la révolution radicale» (ibid., p. 29).

Oui le libéralisme c'est la révolution radicale parce qu'il proclame l'indépendance de l'homme, de la famille et de l'État vis-à-vis de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Église Catholique. C'est le naturalisme, le laïcisme, le latitudinarisme (ou indifférentisme), l'apostasie officielle des peuples et des nations qui rejettent la Royauté Sociale de Jésus-Christ et contestent l'autorité divine de l'Église.

Pourquoi ? Parce que la révolution c'est la haine envers Dieu et tout ce qui est de Dieu, c'est en définitive la haine satanique des anges déchus pour Dieu et toute son œuvre, sa création.

Mgr Lefebvre cite quelques lignes qu'écrivit Mgr Gaume sur la Révolution, et qui caractérisent parfaitement le libéralisme : «Si arrachant son masque, vous lui demandez (à la Révolution) : qui es-tu ? elle vous dira : "Je ne suis pas ce que l'on croit. Beaucoup parlent de moi et bien peu me connaissent. Je ne suis ni le carbonarisme... ni l'émeute... ni le changement de la monarchie en république, ni la substitution d'une dynastie à une autre, ni le trouble momentané de l'ordre public. Je ne suis ni les hurlements des Jacobins, ni les fureurs de la Montagne, ni le combat des barricades, ni le pillage, ni l'incendie, ni la loi agraire, ni la guillotine, ni les noyades. Je ne suis ni Marat, ni Babeuf, ni Mazzini, ni Kosuth. Ces hommes sont mes fils, ils ne sont pas moi. Ces choses sont mes œuvres, elles ne sont pas moi. Ces hommes et ces choses sont des faits passagers et moi je suis un état permanent. *Je suis la haine de tout ordre que l'homme n'a pas établi et dans lequel il n'est pas roi et Dieu tout ensemble. Je suis la proclamation des droits de l'homme sans souci des droits de Dieu.* Je suis la fondation de l'état religieux et social sur la volonté de l'homme au lieu de la volonté de Dieu. Je suis Dieu détrôné et l'homme à sa place. Voilà pourquoi je m'appelle Révolution, c'est-à-dire renversement..."» (ibid. p. 29).

Donc «l'idéal du libéralisme est que l'État, la famille et l'individu, se libèrent de toute obéissance et de la Sainte Église, et se déclarent totalement indépendants», comme le disait saint Ezequiel Moreno Diaz (Carlos Valderrama A., *Un Capitulo de las Relaciones entre el Estado y la Iglesia en Colombia*, Publicaciones del Instituto Caro y Cuervo, Bogotá, 1986, p. 400).

«Le libéralisme est l'affirmation dogmatique de l'indépendance absolue de la raison individuelle et sociale. Le catholicisme est le dogme de la sujétion absolue de la raison individuelle à la loi de Dieu» (Sarda y Salvany, op. cit., p. 21).

## Qu'est-ce que le Libéralisme ? Synthèse

Voilà la question capitale, d'où dérivent toutes les conséquences. Comme l'écrivait le P. Ramière : «La doctrine libérale, donc, est en réalité la négation de la Royauté sociale de Jésus-Christ» (op. cit., p. 19). Et beaucoup ne s'en rendent pas compte, dit-il : «Nous-mêmes avons eu l'occasion de nous convaincre plus d'une fois que la plus grande partie ne soupçonne pas que ses théories mènent jusqu'à la négation de ce dogme» (ibid. p. 19).

Le libéralisme est en dernière analyse la négation du dogme catholique de la Royauté sociale de Jésus-Christ, du Christ Roi. C'est l'hérésie libérale, l'hérésie du libéralisme, même si beaucoup ne le soupçonnent pas. Là est en fait le vif du sujet, de là découlent toutes les conclusions, là est le débat et le combat de l'heure présente, présage de l'avènement de l'Antéchrist et donc de son caractère satanique.

La royauté sociale de Jésus-Christ est un dogme de foi catholique, qui fut publiquement et officiellement attaqué par la Révolution Française (Révolution en réalité judéo-maçonnico-libérale), Révolution condamnée par l'Église dès le début à cause de cela.

Comme nous en avertit le P. Ramière, le libéralisme est en opposition directe avec le dogme catholique, sur lequel il n'y a pas de discussion possible, sur lequel on ne peut transiger : «Nous défendrons la Royauté sociale de l'Homme-Dieu avec autant de fermeté que l'ont fait les chrétiens des premiers siècles pour la confession de sa divinité» (ibid., p. 21).

Voici l'explication que donne le P. Ramière : «Mais le libéralisme n'est pas seulement contraire à la religion de Jésus-Christ par son origine et ses conséquences quasi inévitables, il l'est aussi par son essence. Non content de donner aux ennemis de l'Église des armes pour la détruire, il l'attaque lui-même dans ses dogmes fondamentaux. Il suffit, en effet, d'examiner cette doctrine en son principe pour comprendre qu'elle nie les souverains droits de Jésus-Christ, déclarant les sociétés temporelles indépendantes de son empire. Selon ce principe, la société civile est purement terrestre et n'a en aucune manière à s'occuper, directement ou indirectement, des droits de la vérité ni des intérêts éternels, son unique et suprême fin est la félicité temporelle de ses membres, et la raison son unique guide» (ibid., p. 17).

Le P. Sarda y Salvany écrit à propos du libéralisme : «Dans l'ordre des idées le libéralisme est l'ensemble de ce que l'on appelle principes libéraux, avec les conséquences qui en découlent logiquement. Les principes libéraux sont : la souveraineté absolue de l'individu, dans une entière indépendance de Dieu et de son autorité; la souveraineté absolue de la société, dans une entière indépendance de ce qui ne procède pas d'elle-même; la souveraineté nationale, c'est-à-dire le droit reconnu au peuple de faire des lois et de se gouverner, dans l'indépendance absolue de tout autre critérium que celui de sa propre volonté exprimée d'abord par le suffrage et ensuite par la majorité parlementaire; la liberté de penser sans aucun frein, ni en politique, ni en morale, ni en religion; la

liberté de la presse, absolue ou insuffisamment limitée, et la liberté d'association tout aussi étendue. Tels sont les principes libéraux dans leur radicalisme le plus cru» (op. cit., p. 5).

Il signale encore que le Rationalisme est le fond commun des principes libéraux : «Leur fond commun est le rationalisme *individuel*, le rationalisme *politique* et le rationalisme *social*, d'où découlent et dérivent : la liberté des cultes, plus ou moins restreinte; la suprématie de l'État dans ses rapports avec l'Église; l'enseignement laïque ou indépendant, n'ayant aucun lien avec la religion; le mariage légitimé et sanctionné par l'intervention unique de l'État. Son dernier mot, celui qui en est le résumé et la synthèse, c'est la *sécularisation*, c'est-à-dire la non-intervention de la religion dans les actes de la vie publique, quels qu'ils soient, véritable athéisme social qui est la dernière conséquence du libéralisme» (ibid., p. 6).

Il est clair que le libéralisme est une véritable hérésie et non une simple erreur, sinon une synthèse des erreurs, une hérésie universelle et radicale – c'est l'enseignement du P. Sarda y Salvany – et pour cela c'est un péché, un péché contre la foi : «Dans l'ordre des doctrines le libéralisme est l'hérésie radicale et universelle, parce qu'il comprend toutes les hérésies» (ibid., p. 8). Le naturalisme et le rationalisme sont les deux caractéristiques essentielles de l'hérésie libérale et son lien avec le protestantisme qui est d'origine libérale.

Le libéralisme – dit en résumé Mgr Nicolas Casas y Conde de l'Ordre des Augustins récollets, évêque d'Adriano-polis et vicaire apostolique de Casanare (Colombie) – «consiste proprement et véritablement à nier à Dieu son empire sur l'homme, ou à ne vouloir pas l'accepter; dans cette mauvaise disposition de l'âme qui rejette l'empire de Dieu, soit pour le nier, soit pour ne pas vouloir le supporter, se condense et s'accomplit le vice capital du libéralisme, c'est-à-dire sa plus grande et principale malice» (*Enseñanzas de la Iglesia sobre el liberalismo*, Madrid 1902, p. 27).

Il est clair que le libéralisme rejette ou ne veut pas admettre le domaine souverain et absolu de Dieu sur tout ce qui a été créé, comme l'exprime Mgr Casas, faisant allusion à l'encyclique *Libertas* de Léon XIII : «Rébellion donc, et rébellion manifeste de l'homme contre l'empire, la souveraineté ou l'autorité de Dieu, c'est purement et simplement, dans son essence, le libéralisme, comme le dit le pape» (ibid. p. 28).

### Le libéralisme est une hérésie

Oui, le libéralisme est une hérésie, un véritable péché contre la foi, d'où le titre du livre du P. Sarda y Salvany : «Le libéralisme est un péché», phrase déjà consignée par saint Ezequiel Moreno Diaz dans son testament le 6 octobre 1905 à Pasto : «Je confesse, une fois de plus, que le libéralisme est un péché, ennemi fatal de l'Église et du Règne de Jésus-Christ, et ruine des peuples et nations». Et voulant enseigner ceci, même après sa mort, saint Ezequiel Moreno continuait : «Je désire que dans la pièce où sera exposé mon cadavre, et même dans l'église pendant les obsèques, soit mis à la vue de

tous un texte qui dira : *le libéralisme est un péché*. [Nous faisons remarquer ceci pour satisfaire un désir du défunt évêque]» (cité par Carlos Valderrama, op. cit., p. 67).

Le saint évêque de Pasto (Colombie) montre ainsi que le libéralisme est un péché d'hérésie, ni plus ni moins. Le P. Sarda y Salvany lui aussi le dit et l'affirme : «Le libéralisme est un péché, qu'on le considère dans l'ordre des doctrines ou dans celui des faits. Dans l'ordre des doctrines, c'est un péché grave contre la foi, parce que ses doctrines sont une hérésie» (op. cit., p. 8).

Le libéralisme est une hérésie pratique et doctrinale qui modèle la civilisation moderne, répète avec insistance Sarda y Salvany : «Ainsi que nous l'avons dit, le libéralisme est autant une hérésie pratique qu'une hérésie doctrinale, et ce principal caractère explique un grand nombre des phénomènes que présente cette maudite erreur dans son développement actuel au milieu de la société moderne» (ibid., p. 230).

Le libéralisme est une hérésie parce qu'il nie le dogme de foi qui affirme la royauté sociale du Christ Roi.

Voyons ce dogme de foi, que le P. Ramière précise ainsi : «La Royauté sociale de Jésus-Christ : voilà le terrain qui doit réunir tous les vrais catholiques si divisés fussent-ils dans les questions politiques. Pour tout homme qui n'a pas renoncé à son titre de chrétien, celle-ci est l'unique solution du grand problème des sociétés modernes» (P. Ramière, op. cit., p. 7).

Alors, que devons nous comprendre lorsqu'on parle de la royauté sociale de Jésus-Christ ? Le P. Ramière nous le dit : «Par ces mots : la royauté sociale de Jésus-Christ, nous entendons le droit que possède l'homme-Dieu, et que possède avec Lui l'Église qui le représente ici sur terre, d'exercer sa divine autorité dans l'ordre moral sur les sociétés, comme sur les individus et l'obligation qu'un tel droit implique pour les sociétés de reconnaître l'autorité de N.S.J.C. et de l'Église dans son existence et dans son action collective, de la même manière qu'elle doit être reconnue par les individus dans leur for interne et leur conduite privée» (ibid., p. 7).

Pour cela il n'y a aucune possibilité de conciliation entre la doctrine catholique et le libéralisme. «Doit-on en conséquence renoncer à toute espérance de conciliation ? Résolument, car il s'agit de doctrine» répond le P. Ramière (ibid., p. 6).

Il s'agit de doctrines inconciliables, c'est pourquoi saint Ezequiel Moreno intitule deux de ses opuscules : *Ou avec Jésus-Christ ou contre Jésus-Christ*, et : *Ou Catholicisme ou Libéralisme, la conciliation est impossible*. Titres hautement significatifs, pour qu'il n'y ait aucun doute possible, de l'opposition essentielle entre le catholicisme et le libéralisme, entre l'Église et l'Antéchrist; car ceux qui ne sont pas avec Jésus-Christ sont contre Lui et par cela même ils sont, qu'on le veuille ou non, avec l'Antéchrist qui doit venir quand l'apostasie générale sera consommée et quand l'obstacle qui le retient aura disparu. Il y a deux camps et deux règnes, le règne de Jésus-Christ et celui de l'Antéchrist.

Le libéralisme est une hérésie contre le règne de Jésus-Christ et a été condamné comme tel par l'Église. Le libéralis-



me nie la royauté sociale de Jésus-Christ Roi, en conséquence il nie les droits et prérogatives de l'Église, le Droit public de l'Église. C'est pour cela que le grand combat que soutient actuellement l'Église, apparemment déroutée, se livre sur le plan social; le P. Ramirez le disait il y a un siècle : «Dans le grand combat que l'Église soutient depuis un siècle dans le domaine social, figure au premier rang le dogme...» (ibid., p. 20).

Il ne peut y avoir ni trêve ni repos contre l'erreur, contre le libéralisme, car il attaque le dogme. Dogme que le P. Ramière présente de la façon suivante : «C'est un dogme de foi que Jésus-Christ possède une autorité souveraine sur les sociétés civiles, de même sur les individus qui la composent, par conséquent les sociétés, dans leur existence et dans leur action collective, comme les individus en leur conduite privée, sont obligés de se soumettre à Jésus-Christ et d'obéir à ses lois» (ibid., p. 31).

Et pour aider celui qui douterait de ce dogme de foi, le P. Ramière explique : «Il est certain que cette vérité formulée dans les termes que nous avons établis, ne se trouve en aucun décret de concile, ni en aucune définition pontificale; mais cette circonstance n'est pas un obstacle pour que nous renoncions à l'affirmer en toute sécurité, comme article de foi, elle est clairement consignée dans l'Écriture Sainte, et constamment admise sans réplique par l'Église» (ibid. p. 31).

Ceci veut dire que c'est un dogme de foi du Magistère Ordinaire Universel infaillible de l'Église catholique, et qu'il traite de la souveraineté spirituelle de l'Homme-Dieu sur les sociétés, déduite de sa divinité même : «Il n'y a pas de moyen terme, ou l'on nie la dignité de Jésus-Christ, ou il est juste d'admettre que même en tant qu'homme, Il est le Roi de tout ce qui existe, tant des sociétés civiles que des familles et des individus. Lui seul est arbitre pour contenir en certaines limites l'exercice de son autorité, mais Il ne peut limiter son autorité, sous peine d'abdiquer de sa divinité» (ibid. p. 33).

Mgr Lefebvre lui aussi affirme : «Au risque de me répéter, je reviens sur la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ, ce dogme de foi catholique, que nul ne peut mettre en doute sans être hérétique : oui, parfaitement : hérétique !» (op. cit., p. 99).

A propos de la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ, Mgr Lefebvre ajoute : «Le dernier principe, qui résume de très haut tout le droit public de l'Église, est une vérité de foi : Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, Roi des Rois, et Seigneur des Seigneurs, doit régner sur les sociétés non moins que sur les individus : la Rédemption des âmes se prolonge nécessairement par la soumission des États et de leurs lois au joug suave et léger de la loi du Christ» (ibid. p. 95).

Le libéralisme est un péché, un péché contre la foi, un péché d'hérésie qui est en définitive la raison d'être du titre du célèbre livre de Sarda y Salvany : «Il convient donc de dire que le libéralisme dans l'ordre des idées est l'erreur absolue et dans l'ordre des faits l'absolu désordre. Par suite,

dans les deux cas, il est péché grave *ex genere suo*, péché extrêmement grave, péché mortel.(...) Ceci posé, à l'exception de la haine *formelle* contre Dieu, qui constitue le plus grand des péchés et dont la créature se rend très rarement coupable, si ce n'est en enfer, les péchés les plus graves parmi tous les péchés sont ceux contre la foi. La raison en est évidente. La foi est le fondement de tout l'ordre surnaturel, et le péché est péché en tant qu'il attaque sur tel ou tel point cet ordre surnaturel; par suite, le plus grand péché est celui qui s'attaque au fondement premier de cet ordre (...)

«Cependant lorsque le péché contre la foi est simplement une privation coupable de cette vertu et de cette connaissance de Dieu, il est moins grave que lorsqu'il est la négation et l'attaque formelle des dogmes expressément définis par la révélation divine. En ce dernier cas, le péché contre la foi, si grave en lui-même, acquiert une gravité plus grande qui constitue ce qu'on appelle l'*hérésie*.(...) Par conséquent, sauf le cas de bonne foi, d'ignorance et d'irréflexion, le fait d'être libéral constitue un péché plus grand que celui du blasphème, du vol, de l'adultère, de l'homicide ou de toute autre chose défendue par la loi de Dieu et châtiée par sa justice infinie (...). L'hérésie et les œuvres qu'elle inspire sont donc bien les pires péchés et, par suite, le libéralisme et les actes qu'il inspire sont naturellement, *ex genere suo*, le mal au-dessus de tout mal» (op. cit., pp. 11 à 15).

Le P. Castellani lui aussi affirme que le libéralisme est une hérésie : «Le libéralisme est une dangereuse hérésie moderne qui proclame la liberté et trouve son nom en elle. La liberté est un grand bien que, comme tous les grands biens, seul Dieu peut donner; le libéralisme cherche la liberté en dehors de Dieu, et ainsi il ne trouve que des falsifications de la liberté» (*Cristo ¿ vuelve o no vuelve ?*, ed. Diction, Buenos Aires 1976, p. 163).

Le même auteur nous montre également comment le libéralisme s'oppose au Christ Roi : «Le monde moderne a oublié que le Christ est Roi, titre qu'il a reçu de son Père, et en l'honneur duquel a été instituée récemment la fête du Christ Roi contre l'hérésie du libéralisme» (*El Apokalypsis*, Ed. Paulinas, Buenos Aires 1963, p. 53).

Ce pourquoi le libéralisme est une hérésie paraît clair. Il faut y inclure le catholicisme libéral, comme le montre le P. Castellani en se référant aux trois grenouilles de l'Apocalypse, qui sont trois hérésies : «Le communisme n'est pas un parti; le communisme est une hérésie. C'est une des trois grenouilles expulsées par la bouche du diable dans les derniers temps, qui sont les nôtres; les deux autres grenouilles – hérésies bavardes qui répètent toujours la même chanson et qui se sont converties en guides des Rois, c'est-à-dire en pouvoirs politiques – sont le catholicisme libéral et le modernisme» (*Cristo ¿ vuelve o no vuelve ?*, p. 204).

«...les trois grenouilles sont trois hérésies : nominatim, le libéralisme, le communisme et le modernisme ou naturalisme religieux» (*El Apokalypsis*, p. 97).

## Le libéralisme est condamné

Le libéralisme a été condamné par l'Église en tant qu'hérésie contre la royauté sociale du Christ Roi. Le libéralisme a été condamné par les Papes des deux derniers siècles, comme le signale Mgr Lefebvre (Cf. *Ils L'ont découronné*, p. 3).

«Nous l'avons déjà dit, (écrit le P. Ramière) : le libéralisme que l'Église a condamné et dont nous allons justifier la condamnation, est celui qui envahit la sphère des intérêts religieux; celui qui tend à séparer l'Église de l'État, et celui qui voit en cette séparation l'idéal des relations qui, par la suite, doivent s'établir entre la société spirituelle et la société temporelle» (op. cit., p. 9).

A propos de la condamnation du libéralisme, saint Ezequiel Moreno précise : «Que le libéralisme soit un péché, cela ne fait pas de doute, c'est certain; qu'il soit une erreur contre la foi, cela non plus ne fait pas de doute, c'est certain; qu'il soit condamné par l'Église, c'est établi de façon certaine par le Syllabus et par une multitude de documents pontificaux. Sur ce point il n'y a pas de doute possible, il faut penser comme pense et enseigne l'Église sous peine de manquer à la foi, et de se trouver coupable de péché et de condamnation éternelle» (cité par Carlos Valderrama, op. cit., p. 443).

Devant la condamnation du libéralisme par l'Église, il ne peut y avoir de distinctions ni de nuances : le libéralisme en effet, déclare le saint évêque Ezequiel Moreno, est condamné dans tous ses degrés et ses formes, puisqu'il est essentiellement un : «Le libéralisme est condamné par notre Sainte Mère l'Église en toutes ses formes et degrés, et celui qui s'estime bon catholique doit aussi le condamner de la même manière, et refuser jusqu'au nom de libéral» (ibid. p. 405).

Le libéralisme est condamné sous ses trois formes, enseigne saint Ezequiel : «Léon XIII signale dans son encyclique *Libertas* trois formes principales. La première est celle qui rejette absolument le suprême pouvoir de Dieu sur l'homme et la société, et qui pour cela s'appelle le libéralisme radical. La seconde est celle qui confesse qu'il faut obéir aux commandements connus par la raison, mais non à ceux que Dieu voudrait nous imposer par une autre voie, c'est-à-dire par le surnaturel de son Église; on le nomme libéralisme naturaliste. La troisième forme ou classe de libéralisme, Léon XIII la décrit en ces mots : "D'autres vont un peu moins loin, mais sans être plus conséquents avec eux-mêmes; selon eux, les lois divines doivent régler la vie et la conduite des particuliers, mais non celle des États; il est permis dans les choses publiques de s'écarter des ordres de Dieu et de légiférer sans en tenir compte; d'où naît cette conséquence pernicieuse de la séparation de l'Église et de l'État. Mais l'absurdité de ces opinions se comprend sans peine" (*Libertas*) (...) En plus de ces trois formes, il y en a d'autres moins importantes et variées, selon le degré d'atténuation qu'elles donnent aux principes rationalistes, et l'application plus ou moins accentuée de ces mêmes principes dans la politique ou gouvernement des peuples. Toutefois, toutes sont condamnées et doivent être rejetées, car elles ont toutes le même critère rationaliste, qui proclame l'indépendance de l'homme vis-à-vis de

l'autorité de Dieu, même si quelques-unes demandent plus d'indépendance et d'autres moins» (ibid. p. 402-403).

Et le saint évêque de Pasto fait la remarque suivante : «Quand nous employons, dans cette petite œuvre, des phrases comme la suivante : "libéraux qui professent le libéralisme condamné par l'Église", ce n'est pas parce que nous admettons deux libéralismes, l'un condamné et l'autre non, un bon et un mauvais. Nous nous sommes exprimés ainsi pour nous adapter au mode de langage de l'auteur de la lettre, et afin de réfuter ses erreurs. Nous n'admettons qu'un seul libéralisme, mauvais, désastreux et condamné par Notre Sainte Mère l'Église» (ibid. p. 427).

Dans la doctrine, le libéralisme est un, même si dans la pratique vu la diversité et l'incohérence des hommes, il présente une grande variété. Le P. Sarda y Salvany le relève avec justesse et perspicacité : «Tout d'abord, il convient de faire remarquer que le libéralisme est *un*, c'est-à-dire qu'il constitue un ensemble d'erreurs logiquement et parfaitement enchaînées; et c'est pour ce motif qu'on l'appelle *système*. En effet, si on part de son principe fondamental, à savoir, que l'homme et la société sont entièrement autonomes ou libres avec indépendance absolue de tout autre critère naturel ou surnaturel que le leur propre, on est conduit par une légitime déduction de conséquences à tout ce que la démagogie la plus avancée proclame en son nom (...) Toutefois, malgré cette unité logique du système, les hommes ne sont pas toujours logiques, et cela produit dans cette unité les plus étonnantes variétés ou gradations de teintes. Les doctrines dérivent nécessairement et par leur propre vertu les unes des autres; mais les hommes, en en faisant l'application, sont pour l'ordinaire illogiques et inconséquents.

«Si les hommes poussaient les principes qu'ils professent jusqu'à leurs dernières conséquences, ils seraient tous des saints ou des démons de l'enfer, selon que leurs principes seraient bons ou mauvais. C'est par l'inconséquence que les bons ne sont qu'à demi bons et que les mauvais ne sont qu'incomplètement mauvais. (...) Il nous faut donc, cher lecteur demeurer convaincus que le libéralisme est *un*, tandis que les libéraux, comme le mauvais vin, diffèrent de couleur et de saveur» (op. cit., pp. 16,17,18,20).

Le même auteur nous expose la raison pour laquelle l'Église a condamné l'hérésie du libéralisme : «Dans l'ordre des doctrines, le libéralisme est une hérésie. Hérésie est toute doctrine qui nie formellement et opiniâtement un dogme du christianisme. Or, le libéralisme doctrinal commence par nier tous les dogmes du christianisme en général, et ensuite il nie chacun d'eux en particulier. Il les nie tous en général quand il affirme ou suppose l'indépendance absolue de la raison individuelle dans l'individu et de la raison sociale ou critère public dans la société.

«Nous disons *affirme* ou *suppose*, parce qu'il arrive parfois que le principe libéral n'est pas affirmé dans les conséquences secondaires; mais dans ce cas il est supposé et admis. Il nie la juridiction absolue de Jésus-Christ Dieu sur les individus et les sociétés et, par conséquent, il nie aussi la

juridiction déléguée que le chef visible de l'Église a reçue de Dieu sur tous et chacun des fidèles, quels que soient leur condition et leur rang.

«Il nie la nécessité de la révélation divine et l'obligation pour tout homme de l'admettre s'il veut parvenir à sa fin dernière. Il nie le motif formel de la foi, c'est-à-dire l'autorité de Dieu qui révèle, admettant seulement de la doctrine révélée les quelques vérités que son esprit borné peut comprendre.

«Il nie le magistère infaillible de l'Église et du pape et, par conséquent aussi, toutes les doctrines définies et enseignées par cette divine autorité.

«Après cette négation générale, cette négation en bloc, le libéralisme nie chaque dogme en tout ou en partie, selon que les circonstances le lui montrent en opposition avec son jugement rationaliste. Ainsi, par exemple, il nie la foi au baptême quand il admet ou suppose l'égalité des cultes; il nie la sainteté du mariage quand il établit la doctrine du soi-disant mariage civil; il nie l'infaillibilité du pontife romain quand il refuse de recevoir comme des lois ses ordres et ses enseignements officiels, et les assujettit à son *exequatur*, non pour s'assurer de leur authenticité, comme cela se pratiquait autrefois, mais pour en juger le contenu» (ibid., pp. 8, 9, 10).

Pour tout cela le libéralisme a été condamné. Le libéralisme c'est le Naturalisme et le Rationalisme maquillés.

## Condamnation du libéralisme

Le libéralisme a été condamné par le magistère infaillible de l'Église. Ceci est en plus souligné par ce qu'affirment les Pères Ramière et Sarda y Salvany et saint Ezequiel Moreno dans leurs écrits. Voyons quelques-uns d'entre eux.

«Telle est la théorie qui sert de base aux libertés que l'Église n'a cessé de condamner en principe, bien qu'en fait elle put les tolérer dans les sociétés qui ont cessé d'être catholiques. Pie IX l'a exprimé en toute clarté dans son encyclique *Quanta cura*, lorsqu'il condamne ceux qui osent enseigner "que le meilleur régime politique et le progrès de la vie civile exigent absolument que la société humaine soit constituée et gouvernée sans plus tenir compte de la religion que si elle n'existait pas, ou du moins sans faire aucune différence entre la vraie et les fausses religions. Et contre la doctrine de la Sainte Écriture, de l'Église et des saints Pères, ils affirment sans hésitation que la meilleure condition de la société est celle où on ne reconnaît pas au pouvoir le devoir de réprimer par des peines légales les violations de la loi catholique, si ce n'est dans la mesure où la tranquillité publique le demande." Cette doctrine, que Pie IX qualifie d'impie et d'absurde, serait la vérité même si la souveraineté de Jésus-Christ était complètement étrangère à la sphère d'action dans laquelle se meut la société. Mais si le Fils de Dieu se faisant homme et fondant son Église pour continuer son œuvre sur la terre, prétendit ouvrir ainsi pour les sociétés, comme pour les individus, l'unique voie de perfection et de salut, il est évident que sans se rendre coupable d'une véritable apostasie, on ne peut

ériger en principe la complète indépendance des sociétés civiles vis-à-vis d'elle (l'Église). En vertu de quoi, on doit renoncer à considérer comme de précieuses conquêtes ces libertés que Pie IX avec Grégoire XVI désigne par le nom de délire, à savoir : la liberté absolue de pensée, de presse et de culte» (P. Ramière, op. cit., p. 18).

Notons que sont condamnées la liberté religieuse et la liberté des cultes, au sujet desquelles Mgr Ezequiel Moreno écrit : «Comment qualifier ceci, que "sans liberté de conscience l'homme perd son caractère d'être moral" ? Quelle grossière erreur dans le domaine philosophique, et quelle phénoménale hérésie dans celui de la théologie !» (C. Valderrama, op. cit., p. 455). Et qui aujourd'hui sont proclamées avec insistance depuis le Concile Vatican II, qui fut un Concile libéral. Libéralisme qui mène à l'apostasie car, dit le P. Ramière dans le texte que nous venons de citer : «Il est évident que sans se rendre coupable d'une véritable apostasie, on ne peut ériger en principe la complète indépendance des sociétés civiles vis-à-vis d'elle (l'Église)» (P. Ramière, op. cit., p. 18).

Apostasie que soulignait Mgr Lefebvre : «La liberté religieuse, c'est l'apostasie légale des sociétés, retenez-le bien; car c'est cela que je répons à Rome, chaque fois qu'on veut m'obliger à accepter globalement le Concile ou spécialement la Déclaration sur la Liberté religieuse. Le 7 décembre 1965, j'ai refusé d'apposer ma signature au bas de cet acte conciliaire, et vingt ans plus tard, mes raisons de refuser toujours cette signature n'ont fait que croître. On ne signe pas une apostasie» (op. cit., p. 68).

Seuls les saints peuvent parler ainsi, car il faut une véritable sainteté pour ne pas se laisser entraîner par la grande majorité du courant libéral et par le poids de tout un concile. C'est une œuvre de géants et Mgr Lefebvre a été l'émule de saint Athanase en plein XXe siècle, siècle de l'apostasie, oui, de la grande apostasie, de la grande apostasie des Nations. Il l'a relevé en ces termes : «Quant au mythe de l'émancipation progressive de l'humanité, la foi catholique lui donne son vrai nom : apostasie des nations» (ibid., p. 124).

Plus loin Mgr Lefebvre parle de l'apostasie latente : «Les confusions maintenues révèlent l'apostasie latente» (ibid., p. 208). Et ceci grâce au Concile Vatican II, aux portes ouvertes au monde moderne, clairement et résolument anti-chrétien.

Le P. Sarda y Salvany parle de la condamnation explicite du libéralisme par le Pape Grégoire XVI : «Eh bien ! au plus fort de cette lutte, à l'occasion des premières erreurs de Lamennais, Grégoire XVI publia son encyclique *Mirari vos*, qui est la condamnation explicite du libéralisme, tel qu'il était alors entendu, enseigné et pratiqué par les gouvernements constitutionnels.

«Plus tard, lorsque avec le temps le courant envahisseur de ces déplorables idées eut grossi, qu'elles eurent pris sous l'impulsion d'intelligences supérieures fourvoyées le masque du catholicisme, Dieu suscita à son Église le pontife Pie IX, qui a juste titre, passera dans l'histoire pour le fléau du libéralisme.



«L'erreur libérale sous toutes ses faces et sous toutes ses nuances, a été démasquée par ce Pape. Afin que ses paroles sur cette question eussent encore plus d'autorité, la Providence a voulu que la condamnation réitérée du libéralisme sortit des lèvres d'un Pontife que les libéraux s'étaient plu, dès le début de son pontificat, à présenter comme leur appartenant. Après lui, il ne reste à cette erreur aucun subterfuge auquel elle puisse recourir. Les nombreux Brefs et Allocutions de Pie IX l'ont montrée au peuple chrétien telle qu'elle est, et le Syllabus a mis à sa condamnation le dernier sceau» (op. cit., pp. 37- 38).

Il convient de faire deux observations; la première, que dès sa première encyclique Pie IX, enseigne Mgr Lefebvre, s'est montré anti-libéral : «On a dit quelquefois du pape Pie IX que pendant les premières années de son règne il s'était montré libéral et puis qu'après, avec l'expérience de l'exercice du pontificat, il avait au contraire été très ferme et s'était révélé être un combattant admirable, surtout évidemment au moment où il a publié son encyclique *Quanta cura* et le fameux *Syllabus*, qui a suscité l'horreur de tous les progressistes et les libéraux de cette époque. Or, ce n'est pas vrai. C'est une espèce de légende qui a couru, mais elle est fautive. Le pape Pie IX n'a jamais été un libéral. Dès sa première encyclique il se révèle être un homme de foi, combatif et traditionnel» (*C'est moi, l'accusé, qui devrais vous juger*, Ed. Fideliter 1994, p. 42).

La deuxième remarque est que le *Syllabus*, comme nous l'avons vu avec le P. Sarda y Salvany, est le dernier sceau des condamnations du libéralisme par Pie IX.

Certains doutent que le *Syllabus* soit une condamnation infaillible, personnellement je crois que cela est dû à la forte pression du libéralisme, qui affaiblit peu à peu les remparts les plus solides. Le P. Sarda y Salvany nous dit qu'il est une condamnation et qu'il est le sceau de toutes les condamnations antérieures. Il n'y a donc aucun doute sur son infaillibilité pontificale, puisqu'il est l'appendice de l'encyclique *Quanta cura* qui est infaillible (1). Mgr Lefebvre lui aussi parle de l'infaillibilité de l'encyclique *Quanta cura* : «Pie IX, ayant donc exposé les erreurs, conclut, non sans avoir évoqué le fait qu'il parle en vertu de sa charge apostolique. On a beaucoup discuté pour savoir si cette encyclique portait le sceau de l'infaillibilité; il est clair que, pour présenter son *Syllabus*, le Pape a non seulement fait appel à son autorité apostolique, mais a employé les termes utilisés par les papes quand ils voulurent proclamer infailliblement une doctrine» (ibid. p. 218).

En plus, le *Syllabus* implique au moins l'infaillibilité de tous les documents du magistère infaillible de l'Église qu'il contient.

Le P. Sarda y Salvany intitule le chapitre XI de son œuvre : *De la dernière et de la plus solennelle condamnation du libé-*

*ralisme par le Syllabus*. Parler de solennelle condamnation c'est parler du magistère solennel ou extraordinaire, à moins que le mot *solennelle* ne signifie pas une solennité magistrale et qu'il ne soit qu'une pure clause de style, ce qui serait en matière de condamnation d'erreurs et d'hérésies une absurdité et un contresens. Lorsqu'on parle de condamnation solennelle, il s'agit du magistère infaillible.

De toute façon, la doctrine contenue dans le *Syllabus* est infaillible pour le moins en vertu du magistère infaillible de l'Église sur lequel le *Syllabus* s'appuie. Mgr Lefebvre affirme que : «le *Syllabus* au contraire a été confirmé par les évêques, par les papes, et – nous l'avons vu – par Léon XIII dans son encyclique *Immortale Dei*» (ibid. p. 206).

Une condamnation confirmée par les évêques, et plus encore par les papes jouit de l'infaillibilité du Magistère Ordinaire et Universel de l'Église. Ce qui fait du *Syllabus* une doctrine du Magistère Ordinaire et Universel de l'Église et ainsi lui confère l'infaillibilité.

Léon XIII, dans son encyclique *Immortale Dei*, signale : «Ces doctrines que la raison humaine réprouve et qui ont une influence si considérable sur la marche des choses publiques, les Pontifes romains, nos prédécesseurs, dans la pleine conscience de ce que réclamait d'eux leur charge apostolique, n'ont jamais souffert qu'elles fussent impunément émises. C'est ainsi que, dans sa Lettre-Encyclique *Mirari Vos*, du 15 août 1832, Grégoire XVI, avec une grande autorité doctrinale, a repoussé ce que l'on avançait dès lors, qu'en fait de religion, il n'y a pas de choix à faire : que chacun ne relève que de sa conscience et peut, en outre, publier ce qu'il pense et ourdir des révolutions dans l'État (...). De la même manière, Pie IX, chaque fois que l'occasion s'en présenta, a condamné les fausses opinions les plus en vogue, et ensuite il en fit un recueil, afin que, dans un tel déluge d'erreurs, les catholiques eussent une direction sûre». L'infaillibilité du *Syllabus* est manifeste, que cela soit par les condamnations antérieures qu'il reprend, *Quanta cura* incluse, ou comme document du magistère ex cathedra du pape seul, bénéficiant de l'infaillibilité qui recouvre *Quanta cura* avec son annexe ou résumé publié conjointement.

Faisant allusion aux condamnations que fit tant de fois Pie IX par ses brefs et allocutions, le P. Sarda y Salvany, prévenant l'argutie libérale et donnant confirmation de la valeur doctrinale infaillible du *Syllabus*, commente : «Cependant le libéralisme pouvait avec une certaine apparence de raison récuser l'autorité de ces déclarations pontificales, parce que toutes avaient été faites dans des documents de caractère purement privé. L'hérésie est toujours sophistique et tenace, elle se raccroche à tous les prétextes et à toutes les excuses pour éluder une condamnation. Un document officiel, public, solennel, d'un caractère général, universellement promulgué,

1) Paroles de Pie IX qui déclarent l'infaillibilité de l'encyclique *Quanta cura* : «En conséquence, toutes et chacune des opinions déréglées et des doctrines rappelées en détail dans ces Lettres, Nous les réprouvons, proscrivons et condamnons de Notre Autorité Apostolique; et Nous voulons et ordonnons que tous les fils de l'Église catholique les tiennent absolument pour réprouvées, prosrites et condamnées» (A. P. IX, Editions de la Bonne Presse, Paris)



et par conséquent définitif, était donc devenu nécessaire. L'Église ne pouvait refuser cette formelle et décisive parole de son souverain magistère à l'anxiété de ses fils. Elle la leur accorda, et ce fut le Syllabus du 8 décembre 1864.

«(...) Le Syllabus est un catalogue officiel des principales erreurs contemporaines en forme de propositions concrètes, telles qu'on les rencontre dans les auteurs les plus connus parmi ceux qui les ont propagées. On y trouve donc en détail toutes celles qui constituent le dogmatisme libéral. Quoique le libéralisme ne soit nommé que dans une seule de ces propositions, il est certain que la plupart des erreurs mises là au pilori sont des erreurs libérales; et que par conséquent de la condamnation de chacune d'elles résulte la condamnation totale du système» (op. cit., pp. 44-45).

Dans son fameux opuscule déjà mentionné plus haut, *Ou avec Jésus-Christ ou contre Jésus-Christ*, le saint évêque de Pasto, tout comme le P. Sarda y Salvany, affirme que le *Syllabus* est une condamnation solennelle : «La dernière proposition condamnée dans le *Syllabus* dit ce qui suit : *le Pontife romain peut et doit se réconcilier et composer avec le progrès, avec le libéralisme et avec la civilisation moderne*. Cette proposition étant condamnée comme fautive, il résulte donc que son contraire est vrai, bon, c'est-à-dire que le Pontife romain ne peut ni ne doit se réconcilier ni transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. Le catholicisme, donc, dont le pape est le chef, la tête, ne peut se réconcilier avec le libéralisme, ils sont incompatibles. Cette condamnation solennelle suffit pour servir de preuve à tout catholique» (C. Valderrama, op. cit. pp. 416-417).

Une fois de plus, une condamnation solennelle fait référence au magistère extraordinaire, soit de toute l'Église, soit du pape seul. Dans l'Église la solennité se réfère, en ce qui concerne le magistère, au caractère extraordinaire qu'il possède quand il se prononce sur une doctrine de façon infaillible.

Cela est si vrai que le grand théologien Marin-Solà O. P. distingue entre : «magistère ordinaire et magistère solennel de l'Église» comme deux magistères également infaillibles (*La Evolución Homogénea del Dogma Católico*, ed. B.A.C., Madrid 1963, p. 257). Ce qui est l'écho de la distinction que fait le Code de Droit Canonique (1917) dans l'article 1323 : «Il faut croire de foi divine et catholique tout ce qui est dans la parole de Dieu écrite ou dans la tradition divine et ce que l'Église par définition solennelle ou par son magistère ordinaire et universel propose comme divinement révélé»,

Personne ne peut mettre en doute que le libéralisme a été formellement condamné comme étant une erreur qui contredit le dogme et qui pour cela est une hérésie. Le P. Sarda y Salvany l'a laissé très clairement entendre en ces termes : «Oui, le libéralisme, à tous ses degrés et sous toutes ses formes, a été formellement condamné; si bien que, en outre des motifs de malice intrinsèque qui le rendent mauvais et criminel, il a contre lui, pour tout catholique fidèle, la suprême et définitive déclaration de l'Église qui l'a jugé tel et comme tel l'a anathématisé» (op. cit., p. 36).

## Catholicisme libéral

Le catholicisme libéral, qui est une des formes du libéralisme qui concerne les fidèles, a aussi été condamné. Mgr Lefebvre relève : «Réconcilier l'Église avec la Révolution, telle est l'entreprise des libéraux dits catholiques» (*Ils L'ont découronné*, p. 109). Citant le cardinal Billot, il relève le non-sens de cette expression : «Le titre de catholique libéral lui-même est une contradiction dans les termes, une incohérence, puisque "catholique" suppose sujétion à l'ordre des choses humain et divin, tandis que "libéral" signifie précisément émancipation de cet ordre, révolte contre Notre Seigneur Jésus-Christ» (ibid., p. 110).

Beaucoup avant saint Ezequiel Moreno avaient déjà signalé la contradiction du libéralisme catholique : «Il faut convenir, par conséquent, qu'il existe un catholicisme libéral, bien que catholicisme et libéralisme soient choses opposées, et que l'union des deux soit impossible» (C. Valderrama, op. cit., p. 403).

Le catholicisme libéral est une trahison et une véritable apostasie. Mgr Lefebvre le dit tant de fois : «Vous voyez donc déjà qu'il y a dans le catholicisme libéral (terme que j'utilise avec répugnance, parce qu'il est un blasphème) une trahison des principes qui refuse de s'avouer, une apostasie pratique de la Foi dans le Règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est à juste titre que l'on peut dire : "le libéralisme est un péché" en parlant du libéralisme catholique» (*Ils L'ont découronné*, p. 111).

Le P. Ramière à son tour précise les trois courants en lesquels se divisent les hommes autour des principes doctrinaux : «Ne nous éloignons pas, alors, du langage qui est en usage, et nous serons certainement compris par tous nos lecteurs, si nous disons que dans le grand débat doctrinal qui s'élève entre les catholiques il y a une droite, une gauche et un troisième parti; ou pour employer une nomenclature plus caractéristique : les conservateurs, les réformateurs et les innovateurs, ou bien les catholiques purs, les libéraux qui se disent catholiques, et les catholiques libéraux» (op. cit., p. 2). Et il termine son œuvre par ces mots qui devraient être gravés en lettres d'or : «Si vous croyez avec l'Église catholique que la véritable félicité de l'homme est en Dieu et en Jésus-Christ, cessez de préconiser un système social qui est basé sur la négation pratique de Jésus-Christ et de Dieu. Soyez entièrement catholiques ou entièrement libéraux, et que n'arrive plus à nos oreilles la manifeste contradiction contenue dans ces discordantes paroles : "catholiques libéraux"» (ibid., p. 178).

Le P. Sarda y Salvany écrit à ce sujet : «Pour ces raisons, le catholicisme d'un grand nombre de personnes en notre temps est un catholicisme libéral, ou, plus exactement, un catholicisme faux. Ce n'est pas le catholicisme, mais un simple naturalisme, un rationalisme pur; c'est en un mot, si une telle expression nous est permise, le paganisme avec le langage et les formes catholiques» (op. cit., p. 28).

Le fond commun du catholique libéral et du libéralisme est le même, c'est-à-dire le naturalisme, le rationalisme,

typiques du protestantisme, qui est pur libéralisme. Citons le P. Sarda y Salvany lui-même : «Si l'on considère l'intime essence du libéralisme dit catholique, ou, pour parler plus vulgairement, du *catholicisme libéral*, on voit que, selon toute probabilité, elle est due uniquement à une fausse interprétation de l'*acte de foi*. Les catholiques libéraux, si l'on en juge par leurs explications, font résider tout le motif de leur foi, non dans l'autorité de Dieu infiniment vrai et infailible qui a daigné nous révéler le seul chemin qui peut nous conduire à la béatitude surnaturelle : mais dans la libre appréciation du jugement individuel, estimant telle croyance meilleure que toute autre. Ils ne veulent pas reconnaître le magistère de l'Église comme le seul qui soit autorisé par Dieu à proposer aux fidèles la doctrine révélée et à en déterminer le véritable sens. Bien au contraire, se faisant juges de la doctrine, ils en admettent ce qui leur paraît bon, et se réservent le droit de croire le contraire, toutes les fois que d'apparentes raisons leur sembleront démontrer comme faux aujourd'hui ce qui leur avait paru vrai hier» (op. cit., pp. 24-25). Ici sont décrits les catholiques libéraux d'hier et d'aujourd'hui avec la circonstance aggravante que parmi eux se trouvent les membres de la plus haute hiérarchie de l'Église.

Mais continuons la description : «Au demeurant les catholiques libéraux s'intitulent catholiques, parce qu'ils croient fermement que le catholicisme est la véritable révélation du Fils de Dieu; mais ils s'intitulent catholiques-libéraux ou catholiques-libres, parce qu'ils jugent que ce qu'ils croient ne peut être imposé à eux-mêmes et à personne pour aucun motif supérieur à celui de leur libre appréciation. De telle sorte que, à leur insu, le diable a malicieusement substitué en eux le principe naturaliste du libre examen au principe surnaturel de la foi; d'où il résulte que tout en se figurant avoir la foi des vérités chrétiennes, ils ne l'ont pas, et qu'ils en ont seulement une simple conviction humaine : ce qui est tout différent.

«Il suit de là que, selon eux, leur intelligence étant libre de croire ou de ne pas croire, il en est de même de celle d'autrui. Ils ne voient pas dans l'incrédulité un vice, une infirmité ou un aveuglement volontaire de l'entendement et plus encore du cœur, mais un acte licite, émanant du for intérieur de chacun, aussi maître en ce cas de croire que de nier. Leur horreur de toute pression extérieure physique ou morale, qui prévienne ou châtie l'hérésie découle de cette doctrine, et produit chez eux la haine de toute législation franchement catholique» (ibid., pp. 25-26).

Il est étonnant de voir avec quelle justesse et quelle profondeur ces paroles décrivent le caractère catholique-libéral, son identification avec l'esprit protestant du libre examen naturaliste et rationaliste. Le principe libéral de liberté religieuse (liberté de conscience et des cultes), que Vatican II enseigne comme porte-voix du libéralisme dans l'Église, y est aussi dépeint, ainsi que la mise en évidence de l'allergie et de l'horreur que possède l'esprit libéral de toute contrainte,

faisant de ceci un principe. «Le libéralisme, vous ai-je dit, (déclare Mgr Lefebvre) fait de la liberté d'action, définie au chapitre précédent comme l'exemption de toute contrainte, un absolu, une fin en soi. Je laisserai au cardinal Billot le soin d'analyser et de réfuter cette prétention fondamentale des libéraux. Le principe fondamental du libéralisme, écrit-il, est la liberté de toute coaction quelle qu'elle soit, non seulement de celle qui s'exerce par la violence et qui ne porte que sur les actes externes, mais aussi de la coaction qui provient de la crainte des lois et des peines, des dépendances et des nécessités sociales, en un mot, des liens de toute nature qui empêchent l'homme d'agir selon son inclination naturelle» (*Ils L'ont découronné*, p. 39).

Pour les libéraux le tolérantisme – autrement dit : la tolérance érigée en droit, le respect de l'erreur – est un devoir. Le P. Sarda y Salvany y voit déjà le type du libéralisme protestant : «De là aussi, le respect profond avec lequel ils veulent qu'on traite toujours les convictions d'autrui, même les plus opposées à la vérité révélée, car, pour eux, les plus erronées sont aussi sacrées que les plus vraies, puisque toutes naissent d'un même principe également sacré : la liberté intellectuelle. C'est ainsi que l'on érige en dogme ce qui s'appelle *tolérance*, et que l'on édicte à l'usage de la polémique catholique un nouveau code de lois, que ne connurent jamais aux temps passés les grands polémistes du catholicisme. Le premier concept de la foi étant essentiellement naturaliste, il s'en suit que tout son développement successif dans l'individu et dans la société, doit l'être également» (op. cit., p. 26).

Le catholicisme libéral et le libéralisme sont la grande peste de notre temps, disait saint Ezequiel Moreno : «La grande peste libérale nous infectera tous, si nous ne regardons pas l'erreur et l'hérésie avec l'aversion avec laquelle nous devrions les regarder, et si nous ne les combattons pas avec d'autant plus de courage que le mal qu'elles peuvent est grand, par l'influence qu'exerce et le prestige dont jouit la personne qui les enseigne et propage» (C. Valderrama, op. cit., p. 455). Observez bien que le saint évêque qualifie le libéralisme non seulement d'erreur mais aussi d'hérésie. «Les catholiques libéraux sont plus nuisibles et terribles que ceux de la Commune, selon le grand pontife Pie IX» (ibid., p. 450).

«Nous avons déjà vu, et cela est prouvé, que le catholicisme libéral est condamné, et condamnés les catholiques libéraux» (ibid., p. 407).

Mgr Lefebvre, lui non plus, ne cesse de répéter que le libéralisme catholique est condamné : «L'abbé Roussel a rassemblé dans son livre (2) toute une série de déclarations du pape Pie IX condamnant la tentative catholique libérale de marier l'Église et la Révolution» (*Ils L'ont découronné*, p. 119).

(suite et fin dans le prochain numéro)